

**République Islamique de Mauritanie**

**Honneur -Fraternité -Justice**



**COMITE INTERMINISTERIEL DE LA STATISTIQUE**

**RAPPORT sur la MISE en ŒUVRE  
du SCHEMA DIRECTEUR de la STATISTIQUE  
Années : 2000-2001**

6 février 2002

## **SOMMAIRE**

I	INTRODUCTION.....	3
II	DISPOSITIF de SUIVI de la MISE en ŒUVRE du SDS.....	3
III	REFORME du CADRE INSTITUTIONNEL et RENFORCEMENT des CAPACITES.....	4
IV	OPERATIONS STATISTIQUES. ....	4
IV.1	Domaine Population .....	4
IV.2	Domaine des Conditions de Vie des ménages et Pauvreté.....	5
IV.3	Domaine Agriculture, Élevage et Environnement.....	5
IV.4	Domaine Entreprises non agricoles.....	5
IV.5	Domaine Indicateurs macro-économiques, Statistiques financières et Comptes nationaux....	6
V	MOYENS INFORMATIQUES et NOUVELLES TECHNOLOGIES.....	6
V.1	Infrastructure informatique.....	6
V.2	Archivage électronique.....	7
V.3	Bases de Données.....	7
V.4	Diffusion par Internet .....	7
V.5	Information géoréférencée. ....	7
VI	NORMALISATION STATISTIQUE .....	8
VII	INFRASTRUCTURES PHYSIQUES.....	8
VIII	CONCLUSION. ....	8

## I INTRODUCTION

Le Schéma Directeur de la Statistique a été adopté par la Comité Interministériel de la Statistique lors de sa réunion du 17 juillet 2000. Bien qu'adopté mi-2000, il couvre la période 2000-2005 pour tenir compte des opérations dont l'exécution continue au-delà de l'an 2000.

Le coup d'envoi de sa mise en oeuvre a été la réunion de concertation avec les partenaires au développement qui s'est tenue les 14 et 15 janvier 2001 à Nouakchott. Les actes de cette manifestation ainsi que l'intégralité des rapports d'élaboration du SDS ont été diffusés au cours du premier trimestre 2001, notamment sur le site internet de l'ONS.

En ce début de l'année 2002 s'achèveront les deux premières années de la période couverte par le SDS. L'objet du présent rapport est de faire le point sur le chemin parcouru au cours de la période écoulée. On examinera successivement le dispositif de suivi de la mise en oeuvre, la réforme du cadre institutionnel et le renforcement des capacités, les opérations statistiques, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, la normalisation statistique et les infrastructures physiques.

## II DISPOSITIF de SUIVI de la MISE en ŒUVRE du SDS.

Le Comité Interministériel de la Statistique s'est réuni le 15 février 2001 pour examiner le projet de programme 2001 et les actes de la réunion de concertation avec les partenaires au développement.

La Commission Technique Consultative de la Statistique s'est réunie deux fois en 2001 : en janvier pour préparer la réunion de concertation et en décembre pour examiner l'avant-projet de loi statistique.

Le Bureau de la Commission Technique Consultative de la Statistique, composé des présidents des Commissions sectorielles et du Président de la Commission Technique Consultative de la Statistique, a été formé et il a entamé un cycle de rencontres avec les partenaires au développement représentés en Mauritanie.

Les Commissions sectorielles se sont réunies à plusieurs reprises au cours de l'année 2001 tel qu'il ressort du tableau suivant :

<i>Instance</i>	<i>Présidence</i>	<i>Nb de réunions en 2001</i>
Comité Interministériel de la Statistique (C.I.S.)	Ministre MAED	1
Commission Technique Consultative de la Statistique (C.T.C.S.)	DG ONS	2
Commission Schéma Directeur de l'Information Géoréférencée (SDIG)	DG ONS	1
Commission Sectorielle N° 1. : Population	Chef SPP /DDS/MAED	1
Commission Sectorielle N° 2. : Conditions de vie des ménages	DEP/ CDHLCPI	1
Commission Sectorielle N° 3. : Agriculture, élevage et environnement	DA DPSE /MDRE	3
Commission Sectorielle N° 4. : Entreprises non agricoles	DEARH /MPEM	1
Commission Sectorielle N° 5. : Indicateurs macro-économiques, statistiques financières et comptes nationaux	DA DPE/ MEAD	2
Commission Sectorielle N° 6. : Informatique et techniques connexes	DIS/MIPT	2
Commission Sectorielle N° 7.: Cadre institutionnel et ressources humaines	DGA ONS	4

Le Bureau de la Commission Technique Consultative de la Statistique a pu rencontrer le Représentant-résident du PNUD ainsi que le Représentant du FNUAP. Faisant suite à la réunion de concertation de la mi-janvier pendant laquelle les partenaires avaient réaffirmé leur volonté d'appuyer le développement de la statistique dans le pays ; ces rencontres avaient pour objet de préciser, dans leurs grandes lignes, la nature et les modalités des contributions à venir. Les réunions avec les autres partenaires ont été reportées à leur demande et sont actuellement reprogrammées pour le premier trimestre 2002.

Pour compléter ces discussions bilatérales, il est proposé d'organiser une seconde rencontre avec les partenaires à la mi-2002. Elle serait consacrée d'une part à une sorte de revue à mi-parcours, et d'autre part à un ajustement de la programmation 2003-2005. Cette rencontre pourra être appuyée par le Consortium Paris21.

### **III REFORME du CADRE INSTITUTIONNEL et RENFORCEMENT des CAPACITES.**

La préparation d'un avant projet de loi statistique a bénéficié d'un appui du PNUD qui a pris la forme du financement d'une consultation conjointe internationale et nationale. L'avant projet a été élaboré dans le cadre des activités de la Commission sectorielle n°7, Cadre institutionnel et ressources humaines, puis examiné par la Commission Technique Consultative de la Statistique en vue de sa présentation au Comité Interministériel de la Statistique début 2002.

L'organigramme de l'ONS sera revu dès l'adoption de la loi et de ses décrets d'application et tiendra aussi compte des révisions apportées au statut du personnel et aux orientations prises en matière de statistique régionale. Un projet de statut du personnel et un projet de règlement intérieur ont été préparés à la demande du Conseil d'Administration de l'ONS.

Au titre de la coordination de la mise en œuvre du SDS, une dotation d'un montant de 5 millions d'UM a été inscrite à l'exercice 2001 du BCI; elle a été portée à 8 millions d'UM pour l'exercice 2002.

L'évaluation des besoins en matière de formation, de perfectionnement et de recyclage et la création d'un centre de formation de la statistique ont fait l'objet de réflexions en interne et il a été décidé d'avoir recours à des missions de consultation en 2002 avec l'appui des partenaires.

La participation des jeunes mauritaniens aux concours communs d'entrée aux Ecoles de Statistiques en Afrique (ENSEA d'Abidjan, ENEA de Dakar, INSEA de Yaoundé) a fait l'objet d'une concertation entre la Direction de la Fonction Publique, la Direction de l'Enseignement Supérieur et la Direction Générale de l'ONS. La formation ne s'adresse pas seulement à de futurs fonctionnaires mais aussi à des personnels du secteur privé, sans obligation légale de recrutement dans la fonction publique à l'issue de la formation. A l'exemple d'autres pays de la sous-région, il s'avérera nécessaire d'organiser une session de préparation à ces concours portant sur les matières principales et sur la maîtrise de la langue française.

### **IV OPERATIONS STATISTIQUES.**

#### **IV.1 Domaine Population**

- Recensement général de la Population et de l'Habitat: (RGPH 2000) le dénombrement des populations sédentaires avait été effectué en novembre 2000, celui des populations nomades l'a été du 10 au 21 avril 2001. La saisie informatique s'est achevée le 15 décembre 2001. L'enquête de couverture a été lancée en décembre 2000 et les missions de conciliation en 2001. Des résultats provisoires ont été rendus publics le 26 juillet 2001 sur Internet et diffusés récemment sur support papier ; la sortie des résultats prioritaires est programmée pour avril 2002 et un séminaire national en juin 2002.
- Enquête Démographique et de Santé en Mauritanie (EDSM2000) : la collecte s'est déroulée d'août 2000 à mai 2001. Les résultats préliminaires ont été présentés le 17 juillet 2001 et le

rapport principal a été mis à la disposition des autorités et des partenaires au développement le 8 décembre 2001, pour être présentés au public le 21 février 2002.

#### **IV.2 Domaine des Conditions de Vie des ménages et Pauvreté.**

- Système National d'Information Sanitaire (SNIS) : La réforme de ce système ayant débuté en 1998, s'est poursuivie en 2000-2001 par une révision et une généralisation des supports de collecte. Des missions de supervision ont été déployées récemment pour évaluer ce système et former les personnels. Tous les supports ont été reproduits en quantités suffisantes et transmis aux wilaya. Le volet gestion sera aussi désormais intégré aux données collectées.
- Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) : le premier passage ayant été réalisé au second semestre 2000, le second a été effectué durant le second trimestre de 2001. La synthèse du profil de pauvreté a été présentée aux autorités et aux partenaires au développement à l'occasion de la réunion du Groupe consultatif pour la Mauritanie qui s'est tenue à Paris les 17 et 18 décembre 2001. Le rapport principal sera diffusé début 2002.
- Enquête sur le Suivi des Indicateurs de Nutrition (ESIN) : Après le dénombrement réalisé la saisie entamée en 2000, les travaux se sont poursuivis en 2001 pour aboutir à la présentation des résultats le 20 juin 2001. Une collecte complémentaire a été effectuée en août sur les wilayas du Hodh El Gharbi, du Gorgol et de l'Assaba. Des réflexions sont en cours quant aux suites à donner à cette opération.
- Enquête Mondiale sur la Santé en Mauritanie : En fin 2001, un accord a été conclu entre l'OMS (Genève) et l'ONS pour la réalisation en 2002 du volet mauritanien de l'Enquête Mondiale sur la Santé.

#### **IV.3 Domaine Agriculture, Élevage et Environnement**

- Statistiques de l'environnement : Des discussions préliminaires avec la représentation du PNUD ont permis d'ébaucher un démarrage, courant 2002, des activités dans le domaine des statistiques de l'environnement ; une première consultation devra permettre de préciser les indicateurs à retenir et les méthodes de leur mesure.
- Enquête auprès des Ménages et Exploitants Agricoles (EMEA) : Cette enquête périodique est conduite par le MDRE. Les résultats définitifs de la campagne 2000-2001 ont été diffusés au troisième trimestre 2001 ; la campagne EMAE2001-2002 a débuté en Octobre dernier.
- Projet de Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) ; un document de projet a été rédigé en mai 2001 en collaboration avec la FAO qui est prête à apporter une assistance à cette opération qui s'étalera sur la période 2002 à 2005 ; il est prévu que la phase de collecte s'effectuera de juillet 2003 à mars 2004, que les premiers résultats seront présentés en juin 2004 tandis que le rapport général sera publié début 2005.
- Dans le cadre des activités du REseau Mauritanien d'Epidémio-surveillance des Maladies Animales (REMEMA), et pour permettre de prouver que la Mauritanie est indemne de la peste bovine, il a été convenu de réaliser une enquête par sondage sur un échantillon de troupeaux de bovins. Cette enquête débutera dans le courant du premier trimestre 2002.

#### **IV.4 Domaine Entreprises non agricoles**

- Enquête Nationale auprès des Entreprises (ENEA 2001) : la première enquête a été conçue et lancée par l'ONS en Août 2001 ; elle vise à rendre disponibles des statistiques fiables qui alimenteront la base des données économiques et financières de l'ONS et serviront à améliorer la qualité des comptes nationaux, ainsi que le suivi de la conjoncture économique. Les premiers résultats sont attendus au cours du second trimestre 2002.
- Enquête sur les Constructions et les Mises en Chantier (ECMC) : l'ECMC2000, conduite par l'ONS, a concerné uniquement les quartiers neufs dont le lotissement a été effectué après 1980, dans les villes de Nouakchott et de Nouadhibou, et elle a comporté un volet de

recensement des chantiers et un volet enquête sur un échantillon. Les résultats de cette enquête étaient disponibles au troisième trimestre 2000 et diffusés en début 2001.

- La question de la création d'un service des statistiques du tourisme a fait l'objet d'un examen conjointement par la Direction du Tourisme et l'ONS ; l'une des premières activités de ce service devrait être la conduite d'un recensement des unités touristiques (hôtels, auberges, restaurants, agences de voyages, etc.). Les premières actions verront le jour en 2002 dès que les questions de financement auront trouvé une réponse.

#### **IV.5 Domaine Indicateurs macro-économiques, Statistiques financières et Comptes nationaux.**

- Adaptation des Comptes Nationaux au SCN93: cette activité est prévue pour s'étaler sur plusieurs années, et est conduite en parallèle de l'établissement des comptes selon la méthodologie utilisée ces dernières années. Démarrée en 2000 avec l'implantation du module informatique ERETES et la formation des statisticiens, elle a abouti en 2001 à l'établissement des comptes provisoires de 1998 choisie comme l'année de base de la série et au démarrage de l'élaboration des comptes de 1999, première année dite courante. 2002 devrait permettre l'établissement des comptes 1999 et 2000, et la nouvelle série aura atteint son rythme de croisière avec les comptes définitifs de 2002 qui seront disponibles début 2004. A ce moment il sera possible de procéder à la substitution de l'ancienne série. L'assistance technique est apportée par Afristat sous la forme de missions régulières d'experts et dans le cadre d'un programme établi avec la Coopération française.
- Refonte de l'indice des prix à la consommation : ce projet a fait l'objet de discussion avec la Délégation de l'Union Européenne et un accord de principe est intervenu en fin 2001 pour la prise en charge, sur des lignes d'appui institutionnels, d'une enquête sur les dépenses de consommation des ménages résidents à Nouakchott et d'une campagne de relevé de prix, deux opérations nécessaires à l'établissement d'un nouvel indice harmonisé des prix à la consommation. L'appui technique d'Afristat a été acquis, garant d'une harmonisation avec les pays membres d'Afristat. L'enquête ménage se déroulera sur 3 mois, la campagne de relevé des prix sur 12 mois, et le premier indice rénové portera sur le mois d'avril 2003 et devrait être disponible dès le début du mois suivant.
- Modélisation de l'économie mauritanienne : dans le cadre de ses appuis aux politiques de lutte contre la pauvreté, la Banque Mondiale a proposé un projet visant à élaborer un modèle macro-économique qui permette de saisir l'impact des politiques macro-économiques et des chocs exogènes sur la croissance et la pauvreté. Le projet vise aussi l'amélioration du système statistique afin qu'il permette l'alimentation rapide des outils de gestion économique qui seront mis en place. Une équipe composée de cadres des ministères concernés, dont 2 statisticiens de l'ONS, et placée sous l'autorité du CDHLCPI, était chargée d'adapter un modèle créé en Afrique de l'Est, et a effectué des missions de formation à cet effet à Washington.
- Des cadres de l'ONS, de la DPE/MAED et de la Banque Centrale ont participé à trois ateliers organisés à Bamako par Afristat sur l'analyse et le suivi conjoncturel. Les prochains travaux devraient aboutir à l'adoption d'un socle minimal commun de modélisation de type quasi-comptable, reposant sur les résultats d'une analyse conjoncturelle rigoureuse ; ainsi qu'à la mise au point des instruments permettant un suivi de la conjoncture, des prévisions économiques à court terme et une diffusion rapide et complète de l'information économique par chacun des systèmes statistiques nationaux.

### **V MOYENS INFORMATIQUES et NOUVELLES TECHNOLOGIES.**

#### **V.1 Infrastructure informatique.**

- Réseau local de l'ONS : le réseau interne à l'ONS est maintenant opérationnel, avec une trentaine de postes connectés. L'accès à l'internet et à la messagerie électronique est établi en

permanence pour tous les cadres jusqu'au rang de chef de service. Pour sécuriser l'alimentation en courant électrique durant la phase de saisie des données du RGPH, un groupe électrogène a été installé mi-2001.

- Schéma Directeur de l'Informatique pour la Statistique : la Commission sectorielle chargée de l'Informatique et des techniques connexes a ouvert ce chantier et proposé un premier projet de questionnaire destiné à établir le bilan de la situation actuelle ; ce questionnaire est en phase de test et son administration en vraie grandeur est prévue pour le premier trimestre 2002.

### **V.2 Archivage électronique**

- Le CD-ROM 35 ans de Statistiques en Mauritanie : Dans les prochaines semaines, sera disponible un CD-ROM comportant l'essentiel des publications statistiques diffusées au cours des 35 dernières années. La Banque mondiale a apporté son appui pour digitaliser les documents, concevoir le logiciel de navigation et graver 1000 exemplaires du CD-ROM.

### **V.3 Bases de Données**

- La Base de Données Sociales : la difficulté majeure de ce projet résidait dans le choix d'une solution informatique adaptée au contexte, simple et durable ; les choix fondamentaux ont pu être faits dans le courant de 2002 avec la contribution de la Commission Sectorielle 2 sur les Conditions de vie des ménages aux travaux de laquelle participent les partenaires des domaines sociaux.  
Finalement, le logiciel CHILDINFO développé avec l'appui de l'UNICEF a été retenu, une liste de 123 indicateurs pertinents a été arrêtée et les méthodes de collecte correspondantes ont été explicitées. Selon le calendrier prévisionnel actuel, la base sera opérationnelle courant juin 2002 et son utilisation ouverte à toutes les parties concernées.
- Base de Données Economiques et Financières : Compte tenu de ce que la Banque Mondiale propose une solution logicielle parfaitement adaptée, appelée Seconde Génération de Base de données pays (2gLDB en anglais), il a été retenu d'employer une démarche similaire à celle de la Base de Données Sociale à savoir : sélection des informations à faire figurer dans la base en concertation avec toutes les parties prenantes, consolidation des méthodes de collecte et de mise à jour de la base, implantation de la solution informatique et chargement de la base, ouverture de son utilisation dans un cadre coopératif formalisé.  
Il est prévu que l'assistance technique sera fournie par Afristat, et que des financements seront proposés par la Banque Mondiale.

### **V.4 Diffusion par Internet**

Au cours de l'année 2000, l'ONS s'est doté d'un site Internet avec l'appui de la Coopération Française. Depuis lors, ce site a connu des extensions et des réalisations pour, d'une part, donner plus de place aux activités du système statistique national dans son ensemble et de ses structures statistiques et, d'autre part pour présenter aussi les informations en langue arabe. Par lettre adressée aux principaux services statistiques ministériels, l'ONS a proposé d'héberger sur ce site des pages Web propres à ces services.

D'autres structures comme la DEARH/MPPEM, ont en projet la mise en ligne de leur propre site.

### **V.5 Information géoréférencée.**

- le Schéma Directeur de l'Information Géoréférencée (SDIG) : lors de la réunion de janvier 2001 de la Commission Technique Consultative de la Statistique, il a été décidé de la création d'une Commission ad hoc en vue de l'élaboration du Schéma directeur de l'Information Géoréférencée (SDIG). Cette Commission SDIG s'est réunie une fois en 2001 et a créé un premier groupe de projet qui a commencé un inventaire national des projets et des ressources en matière de Système d'Information Géographique.  
Le SDS avait identifié la nécessité d'élaborer un tel schéma directeur dont le domaine s'étend bien au delà de l'information statistique et précisé qu'il était souhaitable d'adopter une démarche par étapes.

Il s'est agi tout d'abord de mener une première investigation qui, avec l'appui ponctuel de la coopération française a permis de proposer des questionnaires d'enquête et d'établir un premier inventaire des structures nationales ayant des activités dépendantes de l'information géoréférencées.

A la lumière de ces premières activités, et compte tenu de la forte demande en information géoréférencée induite par les actions lancées récemment en vue de la réduction de la pauvreté, il apparaît maintenant nécessaire de formaliser complètement la démarche et de programmer l'apport de ressources financières conséquentes dans le cadre d'un projet spécifique.

- Le fond de carte de pauvreté : Cette activité a été initiée en vue d'aboutir à des résultats rapides et concrets à partir des informations déjà disponibles, tout en appuyant les travaux d'élaboration du SDIG. Des démarches ont été entreprises avec la Banque mondiale pour mobiliser les ressources nécessaires aux travaux déjà entamés à l'ONS pour commencer à collationner les informations géoréférencées existantes et les rendre disponibles plus largement après apurement et une mise en cohérence. Les efforts seront poursuivis au cours des prochains mois.

## **VI NORMALISATION STATISTIQUE**

- Nomenclatures des Activités (NARIM) et des Produits (NPRIM) : au cours des années 2000-2001, ces deux nomenclatures ont été élaborées sur la base des nomenclatures adoptées par les instances d'Afristat. Ces instruments devront être mis en usage en Mauritanie au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2003. La Commission sectorielle n° 7 traitant du cadre institutionnel a été chargée de proposer les actes réglementaires à prendre pour rendre obligatoire l'utilisation de ces nomenclatures dans tous les travaux de statistique publique en Mauritanie.
- Mise en œuvre du SCN93 : dans le cadre des travaux d'élaboration des comptes nationaux la refonte de la série des compte nationaux se justifie par l'obsolescence de sa méthodologie et par l'adoption en 1993 par la communauté internationale d'un cadre conceptuel révisé du système de comptes nationaux (SCN93). Les travaux menés actuellement conduisent à ré-ajuster d'autres cadres tels que la Balance des paiements, les Finances publiques, l'Environnement ou le commerce extérieur, pour lesquels des manuels ont été élaborés par les organismes internationaux spécialisés.

## **VII INFRASTRUCTURES PHYSIQUES**

- Siège de l'ONS : la première phase des travaux de construction a débuté à la mi-juillet 2001 et la réception des locaux devra intervenir avant la fin de l'année 2002.

## **VIII CONCLUSION.**

Il ressort de ce qui précède que la période sous revue a été consacrée pour l'essentiel à :

- l'adoption et le début de la mise en œuvre du SDS ;
- l'élaboration de projets de textes visant à rénover le cadre légal de la statistique ;
- la production d'une vaste gamme de données démographiques, sociales et économiques ;
- le lancement des travaux d'édification d'un siège de l'ONS mieux adapté ;
- la normalisation de certains instruments statistiques ;
- la généralisation de l'utilisation de l'outil informatique et des nouvelles technologies ;
- la dynamisation et la formalisation des mécanismes de coordination statistique.